Barreau du Québec

ARBITRAGE CIVIL ET COMMERCIAL

2.7 DEMANDE D'ACCRÉDITATION

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Nom : _____ Prénom : _____

N° du membre : _____ Barreau de section : Veuillez sélectionner

Adresse du domicile professionnel (doit être conforme à celle du Tableau de l'Ordre) :

N° Rue Ville Code postal

Téléphone : _____ District judiciaire : Veuillez sélectionner

Télécopieur : _____ Municipalité/Arrondissement :

Courriel : _____

SECTION 2 - DÉCLARATIONS

Je, _____, membre en exercice et en règle du Barreau du Québec, déclare remplir les conditions du Barreau du Québec permettant de bénéficier de l'accréditation comme arbitre en matière civile et commerciale.

2.1 Ancienneté et assurance responsabilité professionnelle

☐ Je suis membre du Barreau du Québec depuis au moins sept (7) ans.

Je détiens une assurance responsabilité professionnelle auprès du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec ou possède une dispense conforme à l'un des paragraphes 3(1) à 3(8) du ***Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres du Barreau du Québec***.

2.2 Formation en matière d'arbitrage civil et commercial

☐ J'ai suivi une formation de base de de 40 heures en arbitrage reconnue par le Comité accréditeur en arbitrage du Barreau du Québec, et ce, au cours des cinq (5) années précédant cette demande.

OU

☐ À défaut d'avoir suivi la formation, j'atteste d'une expérience pertinente à titre d'arbitre et j'ai déjà agi à titre d'arbitre conventionnel dans au moins cinq (5) dossiers d'arbitrage civil ou commercial, dont les descriptions sommaires apparaissent à l'annexe A.

2.3 Dossier disciplinaire, limitation du droit d'exercice et révocation de l'accréditation

☐ Je n'ai pas fait l'objet de mesures disciplinaires ni d'une limitation de mon droit d'exercice.

OU

☐ J'ai fait l'objet de mesures disciplinaires ou d'une limitation de mon droit d'exercice dans les cinq (5) dernières années, mais je suis d'avis que ce n'est pas susceptible d'avoir un impact sur ma pratique d'arbitre en matière civile et commerciale pour les motifs suivants :

☐ Je comprends qu'il appartient au Barreau du Québec de déterminer si ces motifs sont susceptibles d'avoir un impact sur ma pratique d'arbitre en matière civile et commerciale.

☐ Je comprends que le Barreau du Québec pourra retirer mon accréditation si je fais l'objet d'une radiation temporaire ou permanente du Tableau de l'Ordre, d'une révocation de permis, d'une limitation qui m'empêche d'exercer mes fonctions d'arbitre ou d'une suspension de mon droit d'exercer la profession.

ET

☐ Je comprends que le Barreau du Québec pourra retirer mon accréditation si au moins une des conditions mentionnées au présent formulaire n'est plus respectée.

SECTION 3 - CONSENTEMENT

☐ Je consens à ce que mon accréditation comme arbitre en matière civile et commerciale apparaisse au Tableau de l'Ordre et dans l'outil *Trouver un avocat* sur le site Web du Barreau du Québec.

☐ Par cette accréditation et en m'affichant comme arbitre accrédité par le Barreau du Québec, je consens à me soumettre aux obligations du *Code de déontologie des avocats*, à l'autorité du Bureau du syndic et à celle de l'inspection professionnelle (Service de la qualité de la profession).

SECTION 4 - SIGNATURE

Signature : _____

Date : _____

SECTION 5 - FRAIS POUR L'ÉTUDE DE LA DEMANDE ET PAIEMENT

Les frais pour l'étude de la demande doivent être acquittés au même moment que le dépôt de la demande, en ligne, directement sur le portail du membre, par le formulaire « 2.7 Demande d'acc. en arbitrage civil commercial » de la section intitulée « Nouvelle autodéclaration ».

ANNEXE A – EXPÉRIENCE PERTINENTE

En soutien à votre demande, merci de faire ici la description sommaire de cinq (5) dossiers d'arbitrage conventionnel (civil ou commercial) dans lesquels vous avez agi comme arbitre, ainsi que tout autre élément pertinent vous permettant d'attester votre expérience en arbitrage civil et commercial dont le Comité accréditeur devrait tenir compte dans l'évaluation de votre demande (formations antérieures, autres accréditations, reconnaissances, etc.).

La description de chaque dossier doit comprendre : la description du différend (max. cinq (5) lignes), votre rôle (arbitre unique, coarbitre ou président), la période (mois/année) à laquelle ce différend a eu lieu et le secteur d'activité concerné ou le champ de pratique correspondant (ex. : construction, bail commercial, franchisage, etc.).

IMPORTANT : Vous devez **omettre tout nom ou toute référence permettant d'identifier les parties impliquées.**

Vous pouvez aussi joindre votre CV (ou un résumé de celui-ci) ainsi que tout autre document pertinent.